



Étude publique du bilan de la Stratégie de développement économique 2005-2010 de la Ville de Montréal

Mémoire de Montréal International

Présenté à la commission permanente du conseil d'agglomération sur le développement économique

Table des matières

Table des matières.....	2
1. Les origines de Montréal International.....	3
2. MI aujourd’hui : ses mandats, ses partenariats et ses résultats	4
3. Recommandations de MI sur le bilan de la SDÉ 2005-2010.....	10
3.1 1 ^{er} axe : Améliorer l’environnement d’affaires.....	10
Recommandation #1.....	10
Recommandation #2.....	11
Recommandation #3.....	11
3.2 2 ^e axe : Stimuler le renforcement du savoir, de l’innovation et du dynamisme des grappes industrielles	12
Recommandation #4.....	12
Recommandation #5.....	12
Recommandation #6.....	13
Recommandation #7.....	14
Recommandation #8.....	14
3.3 3 ^e axe : Améliorer la qualité des milieux de vie.....	14
Recommandation #9.....	15
3.4 4 ^e axe : Affirmer le positionnement et accroître la notoriété internationale de Montréal.....	15
Recommandation #10.....	16
Recommandation #11.....	16

1. Les origines de Montréal International

La volonté de créer un organisme pour promouvoir la région métropolitaine de Montréal à l'étranger, afin d'attirer des investissements et des organisations internationales (OI), résulte des travaux menés en 1995 par un comité composé de représentants du monde des affaires et créé par le maire de Montréal de l'époque alors que la ville et la région métropolitaine connaissaient des difficultés économiques sérieuses. En effet, le Grand Montréal peinait à amorcer la relance de son économie suite à la récession du début des années 1990. Sa structure économique était axée sur des activités manufacturières traditionnelles et son taux de chômage atteignait des sommets.

Ce comité arriva à la conclusion, dans la foulée d'autres rapports comme le rapport Picard et le rapport Pichette, que le créneau international était le plus porteur pour Montréal, mais que les efforts pour faire connaître la région et y attirer des investissements et des organisations de nature internationale n'étaient pas suffisants et qu'ils étaient mal coordonnés, d'où la pertinence de créer un organisme capable de répondre aux besoins identifiés.

Le sommet convoqué par le premier ministre du Québec à l'automne 1996 confirmait le besoin d'un organisme comme Montréal International. Le comité de l'époque insistait sur la nécessité de faire connaître Montréal à l'étranger et de mettre sous une même autorité promotion et prospection. Les attentes du secteur privé étaient claires.

Le 1^{er} janvier 1997, Montréal International (MI) débutait ses opérations avec une toute petite équipe composée principalement de personnes prêtées par les différents ordres de gouvernement.

À l'automne 1999, le conseil d'administration adoptait, à très forte majorité, un document qui donnait à MI les pouvoirs qu'il exerce toujours en matière de promotion, de prospection et d'aide aux travailleurs stratégiques étrangers.

Les employés de l'Office de développement économique de la communauté urbaine et ceux chargés du démarchage à l'international de Laval Technopole devenaient des employés de MI. Dans le même temps, un plan triennal était préparé et adopté par le conseil. Les mandats et les objectifs de MI y étaient clairement précisés.

Depuis le début des années 2000, les mandats de MI ont connu une certaine stabilité, ce qui lui a permis de développer des partenariats durables et d'atteindre de très bons résultats.

2. MI aujourd'hui : ses mandats, ses partenariats et ses résultats

MI, qui au début de l'année 2010 fêtera son treizième anniversaire de naissance, a pour mission de **contribuer au développement économique du Grand Montréal et accroître son rayonnement international.**

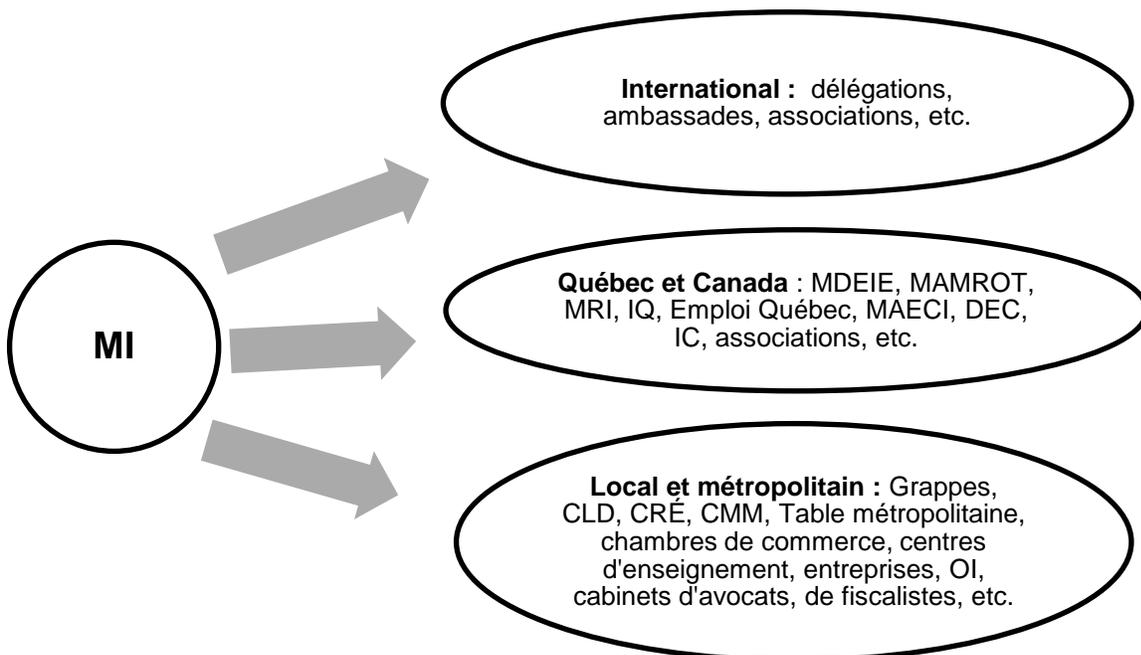
MI : un partenariat stratégique

MI est un partenariat privé/public, financé par plus d'une centaine d'entreprises privées, les gouvernements du Canada et du Québec, la Communauté métropolitaine de Montréal et la Ville de Montréal. Sa création même est en fait le résultat d'un partenariat entre les gouvernements et le secteur privé. C'est ce même partenariat qui lui a permis de se développer et de générer d'importantes retombées pour la région. Le territoire d'action de MI est celui de la Communauté métropolitaine de Montréal, lequel comprend 82 municipalités et 3,6 millions d'habitants. Ce territoire représente environ la moitié de la population et du PIB du Québec.

La force d'une organisation comme MI réside principalement dans l'expertise et l'expérience des gens qui y travaillent. Mais elle se trouve aussi dans la qualité des relations que ces personnes entretiennent avec leurs collaborateurs internes et externes. En d'autres mots, la force de MI repose également, et dans une large mesure, sur ses partenariats et ses réseaux locaux, nationaux et internationaux.

Grâce entre autres aux efforts collectifs de la part des gouvernements, des universités et collègues, du secteur privé et des autres acteurs dont MI, la région métropolitaine de Montréal a su réussir au cours des dernières années son virage vers une nouvelle économie basée sur le savoir, l'innovation et les grappes de haute technologie.

Les principaux partenaires de MI



Mandats

- Augmenter l'investissement direct étranger

Grâce à une équipe compétente, MI, seule ou en collaboration avec ses partenaires, a contribué depuis 2000 à l'attraction **de plus de 7 G\$ d'investissements directs étrangers (IDE)** dans le Grand Montréal, lesquels ont entraîné la **création ou le maintien de plus de 40 000 emplois**. Si les objectifs fixés pour l'année 2009 sont atteints – ce qui en raison de la récession économique demeure cependant toujours incertain – c'est plus de 625 M\$ additionnels qu'il faudra ajouter. Ces résultats sont attribuables à un plan d'action clairement défini, à des marchés géographiques et des secteurs d'activité bien ciblés et à une équipe de démarcheurs professionnels, compétents et aguerris. Voilà des résultats qui parlent d'eux-mêmes.

L'importance de l'IDE dans le Grand Montréal

- Faisant le point sur 30 ans de recherche sur le sujet, Statistique Canada affirmait dans une étude¹ en novembre 2007 que les entreprises sous contrôle étranger, par rapport aux entreprises sous contrôle canadien :
 - ✓ ont une **productivité du travail plus élevée**;
 - ✓ **rémunèrent mieux** leurs travailleurs;
 - ✓ sont plus susceptibles d'avoir un **siège social** au Canada;
 - ✓ **innovent dans tous les secteurs plus souvent**;
 - ✓ sont plus susceptibles d'être dotées d'une **division de R-D**;
 - ✓ sont plus susceptibles d'utiliser des **technologies de pointe**.
- Les IDE sont donc **essentiels au développement de l'économie du savoir** du Grand Montréal. Une hausse des IDE au sein de la région contribue de façon significative au développement de l'innovation et des grappes métropolitaines.
- On retrouve dans le Grand Montréal **1 250 filiales de sociétés étrangères**, employant au total plus de **133 000 salariés**, soit **plus d'un emploi privé sur dix**.
- Dans les trois **grappes de haute technologie (aérospatiale, sciences de la vie et TIC)**, c'est près de **30% des emplois qui sont attribuables aux filiales étrangères** (environ 50 000 emplois). En sciences de la vie seulement, cette proportion grimpe à 60%.
- De 2000 à 2008, près de **70 % de la valeur des résultats d'IDE de MI** se retrouvent dans les **trois grappes de haute technologie**.
- Dans le domaine des **jeux numériques** par exemple, les **investissements étrangers** (ex : *Ubisoft, EA, Eidos, VMC Game Labs, Cyanide, Javaground*) sont grandement **responsables de l'extraordinaire essor de Montréal en tant que centre mondial d'excellence**.
- En 2007, les investissements étrangers ont représenté **42,9% de tous les investissements privés** non résidentiels du Grand Montréal.
- Selon une étude d'impact de l'Institut de la statistique du Québec, les filiales étrangères représentent **15 % du PIB du Grand Montréal** et génèrent annuellement à elles seules environ **3,4 milliard de dollars de revenus gouvernementaux**.

¹ *Liaisons globales : les multinationales au Canada : aperçu des recherches à Statistique Canada, John R. Baldwin et Guy Gellatly, novembre 2007.*

Dans le registre des partenariats en matière d'IDE, le **Comité régional opérationnel des nouveaux investissements (CRONI)** et le **Comité régional opérationnel des filiales étrangères (CROFÉ)**, créés à l'initiative de MI, permettent une coordination et une collaboration accrues avec les partenaires locaux et gouvernementaux. Ces comités sont composés de représentants de MI, du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) d'Investissement Québec (IQ), d'Hydro-Québec, de la CMM, de Laval Technopole, de Développement économique Longueuil, **de la Ville de Montréal**, des couronnes nord et sud, de Développement économique Canada (DEC) et du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international Canada (MAECI). Ils visent à faciliter le suivi des projets en cours et à permettre aux membres de discuter des meilleures stratégies pour mener à terme des projets d'investissements et accroître l'attractivité du Montréal métropolitain.

Outre le CRONI et le CROFÉ, d'autres collaborations concrètes existent entre MI et la Ville de Montréal en matière de promotion et prospection. En voici les principales :

- ✓ **Accueils de délégations étrangères à Montréal**
 - Missions d'élus étrangers
 - Missions économiques (ex : Phoenix, Seattle, Orlando, Paris, Lyon)
 - MI possède également une entente avec le « Central » de la Ville de Montréal pour un partage des visites de filiales dans Ville-Marie
- ✓ **Programme de visites de filiales étrangères**
 - MI possède des ententes avec six organismes de développement économique de l'île de Montréal (Anjou, Lachine, Ouest-de-l'Île, DESL, LaSalle et RESO)
- ✓ **Formation d'un consortium représentant Montréal au MIPIM** (Marché international des professionnels de l'immobilier)
- ✓ **Missions économiques internationales dirigées par des élus** (ex : *World Economic Forum* à Dalian en Chine, Congrès BIO, Entretiens Jacques-Cartier)
- ✓ **Rencontres privées, tant à Montréal qu'à l'étranger, entre des élus et des dirigeants d'entreprises susceptibles d'investir à Montréal** (ex : Petits déjeuners du maire avec des dirigeants d'entreprises récemment implantées à Montréal)

MI se réjouit de pouvoir compter sur une étroite collaboration et une proximité des relations avec ses partenaires montréalais du développement économique, autant au niveau de la ville-centre que de ses arrondissements. Il entend maintenir le climat d'ouverture, de coopération et de complémentarité qui règne actuellement dans ses partenariats avec la Ville de Montréal, dans le but de continuer d'assurer l'efficacité des activités de promotion et prospection.

- Accroître la présence d'organisations internationales

Les activités de MI ont permis depuis 2000 l'établissement de plus de **25 OI** dans la métropole. Mentionnons, entre autres, l'Institut international de statistiques de l'Unesco, l'Agence mondiale antidopage, la Société internationale d'urologie, Cospas-Sarsat, le secrétariat du *Human Proteome Organization* et l'*International Design Alliance*.

Avec environ 70 OI, le Grand Montréal est incontestablement LA ville internationale du Canada. En plus d'engendrer d'importantes retombées économiques dans la région, elles confèrent à notre métropole un statut international exceptionnel. Pensons à Genève, qui a la même population que Saskatoon mais dont la notoriété dépasse toutes les frontières, et ce, grâce aux quelque 200 OI qui y sont établies.

L'importance des OI dans le Grand Montréal²

- Des dépenses annuelles réalisées au Québec de **270 millions \$**.
- Plus de **89 %** du financement provenant de **sources étrangères**.
- Un total de **1 486 employés** dont 79 % étaient canadiens.
- Un **salaire annuel moyen de 80 620 \$**.
- Un total de 1 306 emplois indirects chez une large gamme de fournisseurs.
- Des **recettes gouvernementales nettes de 53 millions \$**.

² Les retombées économiques associées aux activités des organisations internationales – une réactualisation pour l'an 2007, SECOR Conseil.

- Faciliter l'établissement de la main-d'œuvre étrangère stratégique

En raison des besoins croissants pour des travailleurs spécialisés, les entreprises, universités et autres institutions de la région métropolitaine doivent de plus en plus recourir au recrutement international afin de combler certains postes clés.

À cette fin, l'équipe de la Mobilité internationale de MI offre des services à haute valeur ajoutée liés à **l'accueil des travailleurs étrangers et l'accompagnement de ces derniers dans leurs démarches d'obtention des statuts de travailleur temporaire et de résident permanent**. Dans le cadre des ententes triennales signées en décembre 2008 avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICC) et la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal, MI réalise en effet diverses activités d'information et de promotion ciblées visant à augmenter de manière importante le nombre de demandes de résidence permanente déposées par des travailleurs étrangers temporaires.

Ces travailleurs qualifiés et très bien rémunérés viennent augmenter la productivité et l'expertise de la région et donc notre compétitivité dans le contexte d'une économie mondiale axée sur le savoir et l'innovation.

L'importance des travailleurs étrangers spécialisés dans le Grand Montréal

- De 2006 à 2008, plus de **2 000 cas de travailleurs étrangers** ont été traités par l'équipe de la Mobilité internationale de MI.
- Le **salaire annuel moyen** de ces travailleurs s'élève à environ **75 000 \$**.
- Ils proviennent principalement de **France** et, dans une moindre mesure, des **Etats-Unis**.
- Ils œuvrent au sein d'entreprises/institutions qui se retrouvent principalement dans les secteurs des **TIC**, de **l'enseignement universitaire**, des **OI** et de **l'aérospatiale**.

- Stimuler le développement de l'innovation

À la faveur de l'adoption par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) d'une stratégie d'innovation, MI s'est vu confier un mandat additionnel, lequel fait l'objet d'une nouvelle orientation dans son plan triennal 2008-2010 : appuyer le développement et l'exploitation du potentiel d'innovation de la région et l'insertion de celle-ci dans les réseaux internationaux. Dès mars 2008, le **Comité innovation de Montréal International (CiMI)**, sur lequel siège notamment un représentant des secrétariats de grappes Aéro Montréal, Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ), Montréal InVivo et Techno Montréal, ainsi qu'un **représentant de l'agglomération de Montréal**, a été lancé.

Trois projets majeurs ont été complétés en 2008 :

- ✓ Conférence internationale Innovation Montréal 2008
- ✓ Appui à la création du Consortium québécois sur la découverte du médicament (CQDM)
- ✓ Étude et recommandations sur le programme d'encouragements fiscaux à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS-DE)

Cette instance regroupe des représentants des grappes, des municipalités et des institutions d'enseignement supérieur du Grand Montréal, de même que des observateurs gouvernementaux.

- Soutenir le développement des grappes métropolitaines

Ayant complété son mandat de constituer la grappe des sciences de la vie et celle des TIC (autonomes depuis la fin de 2007), Montréal International poursuit sa **collaboration**, notamment en **partageant des locaux** avec TechnoMontréal, Montréal InVivo et Aéro Montréal, ainsi qu'en leur offrant des **services professionnels et administratifs**.

De plus, dans le cadre d'ententes de partenariat, ces trois grappes sont représentées au sein du conseil d'administration de MI et siègent au CiMI.

Outre les efforts de prospection et l'appui offert aux entreprises de ces secteurs en matière d'embauche internationale, MI:

- ✓ Offre un support professionnel et administratif aux grappes afin de faciliter leurs opérations courantes et générer des économies d'échelle;
- ✓ Appuie les efforts des grappes pour sensibiliser les autorités gouvernementales à l'importance d'instaurer et de maintenir des conditions propices à leur développement;
- ✓ Appuie les grappes dans la réalisation de leurs projets, en particulier ceux qui sont liés à l'innovation;
- ✓ Soutien les efforts de positionnement et de rayonnement des grappes sur la scène internationale et;
- ✓ Souhaite renforcer les mécanismes de liaison et de partenariat avec les grappes de compétition.

Montréal International œuvre ainsi au maintien et au rehaussement de la synergie avec les grappes, de façon à optimiser les échanges sur des préoccupations communes, notamment en matière d'innovation.

- Promouvoir l'environnement concurrentiel et international du Grand Montréal

L'analyse des forces économiques de la région métropolitaine de Montréal et leur **promotion auprès des clientèles cibles** constituent deux axes majeurs de l'activité de MI. Ces fonctions stratégiques viennent en outre supporter le travail d'attraction et de prospection des investissements étrangers, des OI et des travailleurs qualifiés.

Plusieurs initiatives sont menées dans le cadre de ce mandat, dont notamment :

- ✓ La production d'outils promotionnels (ex : Indicateurs d'attractivité, vidéo promotionnelle, cartes géosectorielles);
- ✓ La production de bulletins d'information (ex : Expansion Grand Montréal, Montréal Monde, etc.);
- ✓ L'organisation d'événements promotionnels (missions de promotion, accueils de délégations) et;
- ✓ La confection de mémoires et de notes d'information économique.

MI : Un modèle de référence

L'existence d'agences métropolitaines de promotion de l'investissement (API) comme MI est aujourd'hui plus pertinente que jamais, car la croissance économique des pays est de plus en plus liée au dynamisme de leurs grands centres urbains. La concentration des connaissances et de l'innovation dans les grandes métropoles est au cœur de leur attractivité grandissante pour les entreprises étrangères de haute technologie. C'est ce qui explique pourquoi, au cours des dernières années, la vaste majorité des grandes métropoles se sont dotées d'API qui, à l'instar de MI, sont nombreuses à s'appuyer sur un modèle de partenariat privé-public.

Bref, le modèle de MI est envié et copié par d'autres villes canadiennes et est de plus en plus répandu aux États-Unis et à travers le monde. Regrouper dans les instances décisionnelles d'un organisme privé voué au développement économique d'une grande région, les représentants du secteur privé, du monde de l'éducation, du gouvernement fédéral, du gouvernement québécois et des villes de la région métropolitaine est une formule gagnante.

Pour faire face à la vive concurrence que se livre les quelques 5 000 agences de développement économique à travers le monde, les principales villes-régions du Canada ont décidé de s'unir pour former le C-11. Ce forum, dont MI fait partie, regroupe les agences de 11 des plus grandes villes canadiennes dans une approche de collaboration et d'échanges de meilleures pratiques. L'objectif est de travailler en partenariat sur des projets et des enjeux communs afin que chaque ville-région puisse être plus attractive et plus compétitive à l'échelle mondiale.

3. Recommandations de MI sur le bilan de la SDÉ 2005-2010

Compte tenu de ses mandats, présentés précédemment, MI se sent interpellé en particulier par quatre des cinq axes de positionnement qui sont présentés dans le document « Bilan de la Stratégie de développement économique de la Ville de Montréal 2005-2010 » (ci-après appelé « Bilan de la SDÉ»), soit l'environnement d'affaires, le savoir et l'innovation, la qualité de vie et l'ouverture sur le monde. La section qui suit présente quelques réflexions et recommandations de MI par rapport à ces quatre axes.

3.1 1^{er} axe : Améliorer l'environnement d'affaires

A) Le programme « PR@M Industrie »

Dans le cadre de son mandat visant à promouvoir l'environnement concurrentiel et international du Grand Montréal, MI multiplie les efforts en vue de pouvoir miser sur le « coffre à outils » le plus complet possible pour soutenir l'IDE.

Selon le « Bilan de la SDÉ », le programme incitatif « PR@M Industrie » de la Ville de Montréal semble avoir été un outil fort utilisé par les entreprises en 2008-2009, alors qu'il n'en était qu'à sa première année d'existence. MI en fait d'ailleurs régulièrement la promotion à travers ses activités de prospection et estime qu'il constitue un outil nécessaire, qui contribue à assurer l'attractivité de Montréal. Dans le contexte où les grandes villes américaines, concurrentes directes de Montréal, ont largement recours à de généreux programmes incitatifs pour attirer l'investissement, le programme « PR@M Industrie » prend tout son sens.

Recommandation #1 :

Compte tenu de l'ampleur que prennent les programmes incitatifs dans les juridictions concurrentes et de la popularité du programme « PR@M Industrie » au cours de sa première année d'existence, **nous recommandons de le reconduire au-delà de sa période d'admissibilité se terminant le 31 décembre 2009 et d'examiner la possibilité de le bonifier.**

B) L'amélioration des infrastructures

MI se réjouit de constater que la Ville de Montréal place l'amélioration des infrastructures au cœur de ses priorités en matière d'environnement d'affaires.

Les investissements publics en infrastructures constituent une façon efficace d'améliorer l'attractivité de Montréal. Les infrastructures canadiennes, et en particulier celles de Montréal, ont grand besoin de ces investissements. Nos contacts directs avec les investisseurs révèlent que le mauvais état des infrastructures à Montréal peut freiner des décisions d'investissement.

Au cours des dernières années, les investissements en infrastructures n'ont malheureusement pas suivi le rythme de croissance démographique et économique, particulièrement au niveau des centres urbains. Les villes canadiennes, qui détiennent en moyenne 50 % des infrastructures physiques, arrivent difficilement à renouveler les infrastructures mises en place durant les années 1950, 1960 et 1970, en raison essentiellement de leurs sources limitées de financement.

Selon l'*Examen territorial de Montréal* mené par l'OCDE en 2003 :

- ✓ *Les infrastructures des municipalités de la région métropolitaine de Montréal montrent depuis plusieurs années des signes de vieillissement. En raison de l'obligation des municipalités de maintenir un budget équilibré, les municipalités du Montréal métropolitain se sont vues contraintes de différer certains investissements importants, particulièrement dans le domaine des transports publics et d'autres infrastructures.*
- ✓ *[...] la région métropolitaine subit le contrecoup du manque d'entretien des infrastructures municipales existantes. Des infrastructures de transport plus efficaces pourraient être utiles à la région et contribuer en fin de compte à des gains de productivité.*

En effet, selon une étude récente de Statistique Canada³, les infrastructures publiques ont un effet tangible sur la productivité des entreprises au Canada. Toute augmentation d'un dollar du stock net de capital des infrastructures publiques donne lieu, en moyenne, à une réduction annuelle des coûts de production de 17 cents. Considérant la faible productivité de Montréal par rapport à ses principaux concurrents nord-américains⁴, les investissements accrus dans les infrastructures urbaines apparaissent comme une solution appropriée permettant à la fois de rétrécir les préoccupants écarts de Montréal en la matière et d'améliorer son attractivité. Voilà un défi de première importance que l'économie montréalaise devra relever dans un contexte où la croissance économique reposera de moins en moins sur la démographie.

Recommandation #2 :

Continuer de placer les projets d'infrastructure au cœur des priorités de développement de la Ville de Montréal.

Recommandation #3 :

Accorder une attention particulière aux projets d'infrastructure en lien avec l'aéroport international Montréal-Trudeau et le Port de Montréal. En effet, pour MI, l'aéroport et le port constituent deux facteurs clés d'attractivité. À cet égard, MI se réjouit de la mise en place d'une navette ferroviaire entre l'ouest de l'île, l'Aéroport et le centre-ville (tracés à l'étude).

Avec l'accélération des échanges internationaux et l'essor des chaînes de valeur mondiales, le port et l'aéroport apparaissent plus que jamais comme des modes stratégiques de connectivité. De plus en plus, les entreprises s'internationalisent et s'allient, créant ainsi le besoin d'échanger des biens et services entre clients et fournisseurs, et parmi les différentes localisations d'une entreprise. MI est convaincu que **le développement de l'aéroport international Montréal-Trudeau et du Port de Montréal ainsi que leur intégration au cœur du dispositif de transport du Grand Montréal** contribueront à accroître l'attractivité, la compétitivité et le rayonnement international de notre métropole.

³ *L'effet de l'infrastructure publique sur les estimations de la productivité multifactorielle au Canada, Wulong Gu et Ryan Macdonald, janvier 2009.*

⁴ *La faible productivité de Montréal est un élément central du diagnostic qui a été fait au Congrès 2009 de l'ASDÉQ dont le thème était « La grande ville, locomotive du développement économique ».*

3.2 2^e axe : Stimuler le renforcement du savoir, de l'innovation et du dynamisme des grappes industrielles

A) L'importance des grappes industrielles

Soutenir le développement des grappes métropolitaines constitue l'un des six mandats de MI. Conséquemment, MI salue l'appui de la Ville de Montréal au renforcement des grappes de la région, notamment l'aérospatiale (secrétariat : Aéro Montréal), les sciences de la vie (secrétariat : Montréal InVivo) et les TIC (secrétariat : Techno Montréal).

Ces trois grappes de haute technologie forment le pivot de l'économie montréalaise et le moteur de sa prospérité. Notre développement économique, qu'il s'agisse de l'attraction d'investissements étrangers ou du renforcement du milieu local, passe nécessairement par une consolidation de ces pôles de haut savoir. Près de 70 % de la valeur des résultats d'IDE de MI se retrouvent dans ces trois grappes de haute technologie.

À MI, nous sommes profondément convaincus des avantages pour la collectivité métropolitaine de miser sur les synergies entre les intervenants de ces créneaux d'excellence et les partenaires du développement économique. C'est d'ailleurs cette complémentarité productive des acteurs du développement qui caractérise les régions urbaines les plus prospères et qui constitue leur force.

C'est dans cet esprit que MI collabore avec les secrétariats de Montréal InVivo, TechnoMontréal et Aéro Montréal. Pour MI, les grappes de haute technologie sont et demeureront le creuset du développement et de la prospérité de la région.

Recommandation #4 :

Continuer d'appuyer le développement des grappes industrielles, en particulier les grappes de haute technologie.

B) L'innovation

L'innovation est la pierre angulaire de la compétitivité des grappes et par ricochet, des agglomérations urbaines. C'est dans ce contexte que MI s'est vu confier en 2008 un mandat additionnel, soit celui de stimuler le développement de l'innovation.

Dans le cadre des travaux menés avec ses partenaires au cours des derniers mois, MI a constaté la justesse du diagnostic posé par le SDE dans son bilan sur la perméabilité des savoirs. Il y a de toute évidence un intérêt à multiplier les canaux d'échanges entre les acteurs, par exemple entre ceux des grappes de l'aérospatiale, des sciences de la vie et des technologies de la santé, des TIC et du cinéma et de la télévision. La Ville de Montréal devrait continuer d'encourager de telles pratiques.

Recommandation #5 :

Sachant la perméabilité des savoirs et leurs utilisations potentielles dans différents secteurs d'activités, encourager la multiplication des canaux d'échanges afin de nourrir le développement des entreprises et des secteurs d'activités.

C) Les universités

Le capital humain est le facteur clé de la croissance de l'innovation, des grappes, des IDE et donc des centres urbains. Conséquemment, la contribution des universités et collèges à l'économie du savoir est fondamentale.

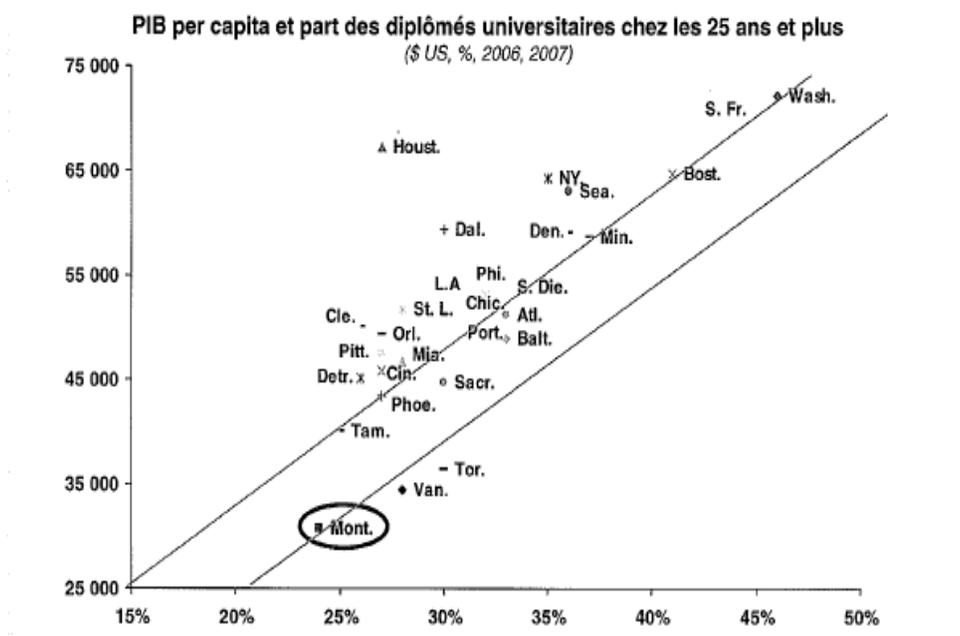
Le graphique suivant illustre le lien entre la scolarité et le niveau de vie dans les grandes régions métropolitaines. Les agglomérations les plus scolarisées, Washington et San Francisco, sont celles qui ont le PIB par habitant le plus élevé. À l'inverse, les régions les moins scolarisées, Montréal et Tampa, sont parmi celles qui ont le PIB par habitant le plus faible. Houston est une exception à cause de sa production de pétrole et de gaz.

Recommandation #6 :

S'impliquer activement dans les initiatives qui visent de près ou de loin à augmenter la diplomation des universités montréalaises, spécialement dans les domaines scientifiques.

Le niveau de vie constitue l'un des deux volets de l'objectif de la SDÉ de la Ville de Montréal qui est de : *Hisser Montréal parmi les métropoles qui affichent le meilleur niveau de vie et la meilleure qualité de vie en Amérique du Nord d'ici 2025.*

Habituellement, le niveau de vie se mesure par un indicateur de PIB/habitant, ce que privilégie d'ailleurs la Ville de Montréal dans sa SDÉ.



Sources : données sur la part des diplômés universitaires chez les 25 ans et plus : US Census Bureau, 2005-2007 American Community Survey ; Statistique Canada, Recensement 2006 ; données sur le PIB per Capita : Statistique Canada, recensement 2006 ; Bureau of Economic Analysis ; Analyse SECOR

Nous suggérons à la Ville de Montréal de ne plus mesurer le rendement global de sa SDÉ en recourant au PIB/habitant comme ultime indicateur de niveau de vie car celui-ci :

- ✓ sous-estime systématiquement la performance des agglomérations canadiennes par rapport aux agglomérations américaines ;
- ✓ ne rend pas justice aux choix de société des Montréalais et Québécois (meilleur pouvoir d'achat des familles montréalaises, coût et accessibilité du logement, etc.)

Compte tenu du fort lien existant entre capital humain et niveau de vie, le Comité technique sur la recherche économique métropolitaine mis sur pied par la CMM est arrivé à la conclusion que le niveau de scolarisation des habitants constitue une mesure indirecte valable du niveau de vie des villes.

Recommandation #7 :

Revoir l'indicateur de mesure du niveau de vie (PIB/habitant) de Montréal, qui se retrouve au cœur de l'objectif de performance de la SDÉ, et l'axer plutôt sur le niveau de scolarisation de ses habitants et sur d'autres indicateurs pertinents.

D) Le design

Pour Montréal comme pour les autres métropoles, le design est un secteur porteur de développement, un secteur qui permet à un centre urbain d'exprimer et de développer sa créativité.

Au chapitre des organisations internationales, MI, dans son rôle d'organisme intermédiaire, a été porteur du dossier de candidature de Montréal comme ville hôte de l'*International Design Alliance* (IDA) lors d'une compétition féroce entre plusieurs villes d'Europe et d'Asie en 2005. Plus récemment, MI a négocié avec succès la venue à Montréal d'un troisième partenaire au sein de l'IDA, l'*International Federation of Interior Architects/Designers* (IFI).

Aujourd'hui, Montréal est à la fois une ville où le design et les designers représentent une force dynamique de la vie culturelle et économique et une ville qui sait de mieux en mieux mettre cette puissance créatrice au service de la qualité de son cadre de vie. C'est ce qui explique pourquoi en juin 2006, Montréal était désignée Ville UNESCO de design, intégrant ainsi le Réseau des villes créatives établi par l'UNESCO en 2004.

À ce sujet, MI souhaite manifester son soutien au « Chantier Réalisons Montréal Ville UNESCO de design » qui vise, au cours des trois prochaines années, à provoquer des opportunités de création en design à Montréal et à mettre en valeur les initiatives du milieu du design qui font vivre et rendent tangible le statut de Montréal comme Ville UNESCO de design.

Recommandation #8 :

Faire du design un axe d'intervention spécifique de la prochaine SDÉ de la Ville de Montréal afin de hisser Montréal parmi les principaux centres mondiaux de design.

3.3 3^e axe : Améliorer la qualité des milieux de vie

A) L'importance de la qualité de vie

L'autre volet de l'objectif de la SDÉ de la Ville de Montréal concerne à juste titre la qualité de vie. Dans l'économie du savoir, une théorie largement répandue est celle voulant que les entreprises se localisent là où la main-d'œuvre qualifiée se retrouve. Dans cette optique, la qualité de vie est un élément qui détermine la capacité des centres urbains à attirer les travailleurs du savoir et par ricochet, les IDE.

La qualité de vie et ses composantes sont donc étroitement reliées à la croissance économique et au succès des centres urbains. À cet égard, MI salue les multiples initiatives qui sont présentées dans le « Bilan de la SDÉ », notamment celles de développement durable et de transport collectif. Elles ne sont certainement pas étrangères au fait que, selon les résultats de l'enquête 2009 sur la qualité de la vie de *Mercer Human Resource Consulting*, Montréal figure à nouveau cette année parmi les 25 villes du monde où il est le plus agréable de vivre. Au niveau nord-américain, la métropole se classe au 4^e rang, derrière Vancouver, Toronto et Ottawa.

Montréal obtient une note égale ou supérieure à 8/10 sur 36 des 39 facteurs liés à la qualité de vie et considérés par *Mercer Human Resource Consulting* dans le calcul de son indice global.

Les trois facteurs pour lesquels Montréal performe moins bien sont les suivants :

- ✓ Congestion routière : 7/10
Explication : Selon *Mercer*, la circulation routière est parfois congestionnée durant les heures de pointe.
- ✓ Aéroport : 7/10
Explication : Selon *Mercer*, l'aéroport international Montréal-Trudeau offre un bon choix de vols directs vers d'autres destinations de l'Amérique du Nord et de l'Europe de l'Ouest mais trop peu vers d'autres destinations internationales.
- ✓ Climat : 4/10
Explication : Selon *Mercer*, Montréal a des hivers très froids, des printemps doux, des étés chauds et des automnes nuageux.

Recommandation #9 :

Mettre l'accent sur les initiatives de transport qui ont pour conséquence directe ou indirecte de réduire la congestion routière.

3.4 4^e axe : Affirmer le positionnement et accroître la notoriété internationale de Montréal

A) Le rayonnement international

Tel que largement mentionné aux pages 4-5 du présent mémoire, nous nous réjouissons de l'excellente collaboration qui existe entre MI et ses partenaires montréalais du développement économique en ce qui concerne les initiatives visant à accroître la notoriété internationale de Montréal. Cette collaboration est efficace et nécessaire, autant au niveau de la ville-centre que de ses arrondissements.

Compte tenu du rôle significatif que jouent les OI (voir page 5) et les IDE (voir encadré à la page 6) dans le développement économique de Montréal, MI souhaite maintenir à ces niveaux ses partenariats productifs avec la Ville de Montréal.

Recommandation #10 :

Poursuivre la collaboration avec MI dans le cadre d'initiatives visant à renforcer le positionnement et accroître la notoriété internationale de Montréal.

B) La « maison des organisations internationales »

La concurrence pour l'attraction d'OI est de plus en plus vive et d'ailleurs certaines villes n'hésitent pas à leur offrir gratuitement des locaux.

Afin de favoriser l'attraction des OI à Montréal et d'assurer également leur rétention et leur développement à long terme, nous croyons qu'il serait intéressant de mettre un immeuble à la disposition des OI au sein du Quartier international de Montréal.

Cette offre de locaux au sein du même immeuble permettrait ainsi aux OI de générer des économies d'échelle, de mettre en commun certains services et de renforcer, selon le même modèle de développement des grappes, les synergies et les collaborations.

La « maison des OI » nous apparaît donc comme une mesure incitative souhaitable, qui permettrait de rehausser la position concurrentielle de Montréal par rapport aux autres principaux centres d'OI à travers le monde. Elle viendrait bonifier de façon substantielle le « coffre à outils » qui est utilisé pour susciter l'attraction et l'expansion des OI à Montréal.

Recommandation #11 :

Mettre en place une « maison des organisations internationales ».

En conclusion, MI est satisfait du « Bilan de la SDÉ » réalisé par la Ville de Montréal. Il évalue positivement les actions entreprises et les résultats obtenus, en plus de partager la même lecture en ce qui concerne les atouts, défis et enjeux de développement de Montréal.

MI entend donc arrimer son cadre stratégique 2010-2015 avec la prochaine SDé de la Ville de Montréal ainsi qu'avec le Plan de développement économique 2010-2014 de la Communauté métropolitaine de Montréal. Il apprécie la présente occasion qui lui a été donnée de faire connaître son organisation et d'émettre des recommandations en vue de l'élaboration de la prochaine SDÉ de la Ville de Montréal.